

# **RAPPORT ANNUEL 2021**

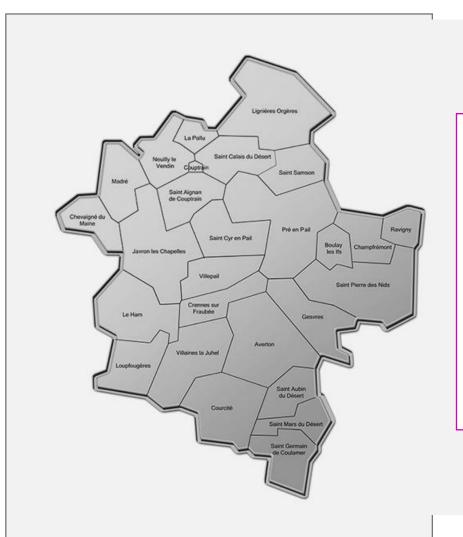
sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

En application du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000

Le présent rapport a pour but de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public des déchets relevés sur l'exercice comptable 2021 du budget OM- DECHETS.

# 1 – LA COLLECTIVITE, SES COMPETENCES

#### Le territoire



#### Chiffres clés du territoire

26 communes adhérentes

16271 habitants (Population INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2019- date de référence statistique 1<sup>er</sup> janvier 2017)

16 409 habitants ( Population totale INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2021)

7527 ménages

Habitat rural dispersé

13.2% résidences

### Les compétences

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs détient la compétence « élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés » sur l'ensemble de son territoire.

Les missions de la collectivité en termes de prévention et gestion des déchets regroupe les missions suivantes :

- Politique de prévention des déchets
- Collecte des déchets résiduels et collectes sélectives des déchets recyclables
- Gestion des déchèteries
- Traitement-valorisation des déchets
- Facturation
- Autres missions

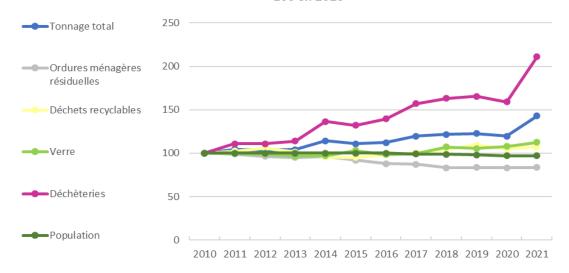
La compétence traitement des ordures ménagères a été transférée au Département de la Mayenne.

# **2** – PREVENTION DES DECHETS

Le département de la Mayenne est labellisé territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

#### Evolution des tonnages CCMA depuis 2010

# Evolution de la population et des principaux tonnages, ramenés à une base 100 en 2020



43% c'est le pourcentage d'augmentation de la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitant entre 2010 et 2019. La loi sur la transition énergétique et une croissance verte a fixé pour objectif de réduire de 10 % la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitant entre 2010 et 2020.

# **3- LA COLLECTE**

### Organisation de la Collecte

#### **Déchets résiduels**

Collectés 1 à 2 fois par semaine

Apport Volontaire

Accès non limités

137 colonnes semienterrées et

40 colonnes aériennes

## 5 déchèteries

	LA PALLU	JAVRON- LES- CHAPELLES	PRE- EN-PAIL	SAINT- PIERRE-DES- NIDS	VILLAINES-LA- JUHEL
LUNDI	FERME	14h-17h	14h-17h	9h-12h	
MARDI	FERME	FERME	14h-17h	9h-12h	
MERCREDI	14h-17h	9h-12h	9h-12h	14h-17h	8h30-12h
JEUDI	FERME	FERME	14h-17h	9h-12h	13h45-17h
VENDREDI	FERME	14h-17h	9h-12h	14h-17h	
SAMEDI	9h-12h	14h-17h	14h-17h	9h-12h	
Les déchèteries sont ouvertes toute l'année, sauf les dimanches et jours fériés.					



Accessibles aux horaires d'ouverture avec un macaron

#### Déchets autorisés : (tri en fonction des capacités du site)

- Ferrailles
- Encombrants
- Gravats
- Tontes
- -Tailles
- Cartons
- Textile
- Huile de vidange
- Déchets dangereux des ménages (excepté sur la Pallu)
- Déchets électriques et électroniques
- Filtres à huile
- Dépôts solidaires : caisson Emmaüs
- Bois

#### - Déchets d'éléments d'ameublements

#### Corps creux/ les emballages



colonnes

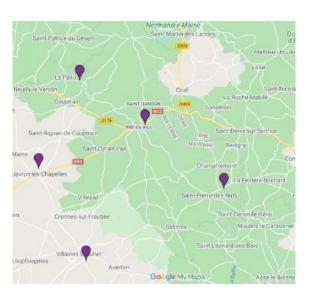
Collecte en apport volontaire

Collectés en fonction du taux de remplissage des colonnes, en moyenne une fois par semaine

Variation saisonnière en fonction des besoins

Colonnes aériennes sur tout le territoire

Corps creux: acier, alu, tous emballages plastiques, briques alimentaires



#### Verre



Collecte en apport volontaire

Collectés en fonction du taux de remplissage des colonnes, en moyenne une fois par semaine

Variation saisonnière en fonction des besoins

Colonnes aériennes sur tout le territoire



95

colonnes

## **Corps plats**



103 colonnes Collectés en fonction du taux de remplissage des colonnes, en moyenne une fois par semaine

Variation saisonnière en fonction des besoins

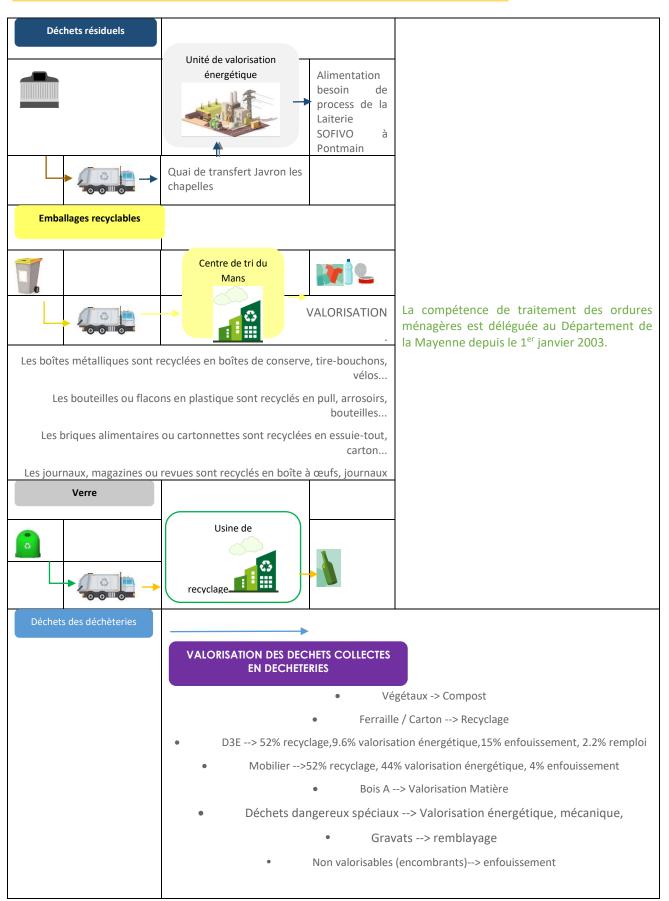
Colonnes aériennes sur tout le territoire

Corps plats: journaux, magazine, papier, cartonnettes

33 boxes textiles sont installés sur le territoire 5 sont situés en déchèterie



#### Mode de Valorisation des déchets



#### Taux de valorisation et réduction de l'enfouissement

#### Taux de valorisation global (matière et organique)

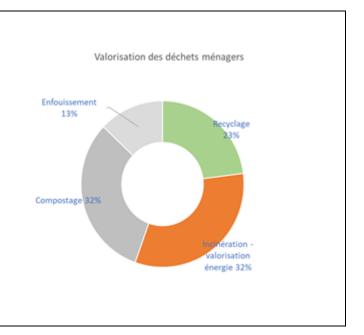
#### 81%

Dont 47% de valorisation matière (compostage/remploi, recyclage)

La Loi sur la transition énergétique et une croissance verte a fixé pour objectifs d'atteindre 55% de valorisation matière et organique des déchets non dangereux et non inerte (en masse) en 2020, 65% en 2025.

Taux de valorisation énergétique

29% de valorisation énergétique



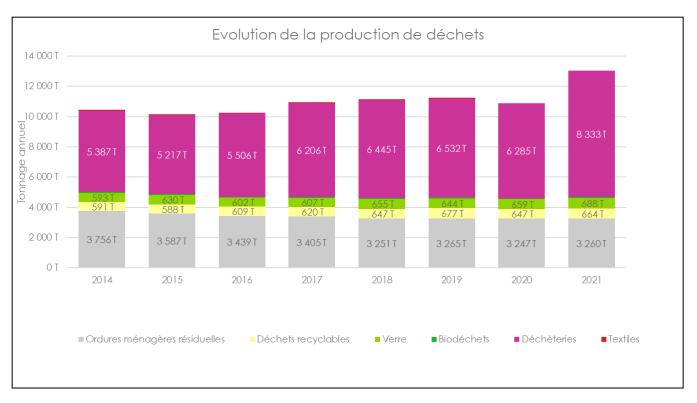
# 5- LES FLUX ET LES TONNAGES ANNUELS

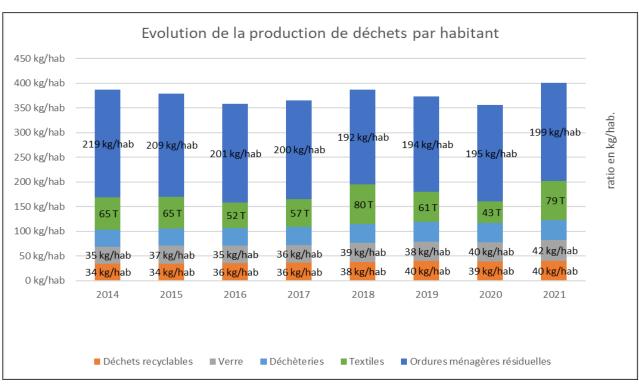
#### 13 024 T

C'est le tonnage total tout flux confondus collectés en 2021 soit 793 kg de déchets par habitant. ( basé sur 16 409 habitants).

(Ratio ADEME pour un habitat rural dispersé : 529 kg de déchets par habitant).

En 2020, ce sont 10 880 tonnes, soit 654 kg de déchets par habitant qui ont été produits.



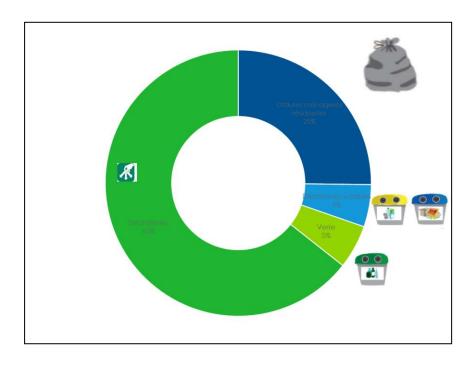


Selon le référentiel National de L'ADEME, les usagers produisent en moyenne 40 kg/ habitant par an de verre en milieu rural. Selon le référentiel du plan régional de prevention et de gestion des déchets 2018 des Pays de la loire : 40 kg/habitant et par an.

Les performances moyennes « collectées 2021 » en Multi matériaux (Corps Creux et Corps plats) sont inférieures aux valeurs nationales de l'ADEME (47 kg/hab./an) et à celle de la Région Pays de la Loire (46 kg/hab./an). On note tout de même une progression du geste de tri sur le territoire : 1kg/hab./an de plus que pour l'année 2020.

Les performances moyennes « collectées 2021 » pour le verre soit 42 kg/hab. sont plus élevées que les valeurs du référentiel National et Régional.

	Déchets	résiduels	ballages es recvclables		Verre
		3260 T en 2021	664 T en 20	21	688 T en 2021
		3247 T en 2020	644 T en 20	20 👛	659 T en 2020
0		<b>3265</b> T en 2019	<b>677</b> T en 20	19	644 T en 2019
		3251 T en 2018	647 T en 20	18	655 T en 2018
Déchèteries					
		8333 T en 2021			
		6285 T en 2020			
		6532 T en 2019			
		<b>6445</b> T en 2018			



## Composition des déchets recyclables collectés

664 T de déchets résiduels recyclables ont été collecté en 2021. Au centre de tri, 649 Tonnes de déchets pour notre collectivité ont été produits au cours de l'année 2021.

18 caractérisations sont réalisées chaque année au centre de tri pour évaluer les taux de refus et la part de chaque matériau dans l'échantillon.



\*Ela: Briques alimentaires

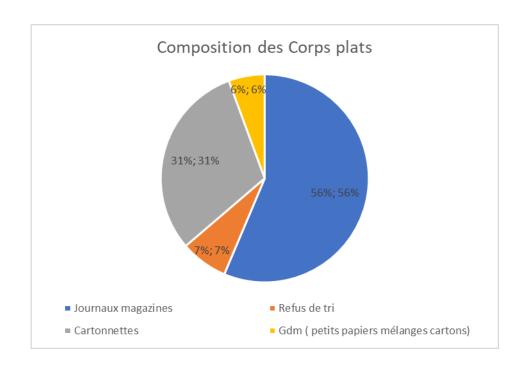
Gdm: Gros de magasins: reste des papiers en mélange

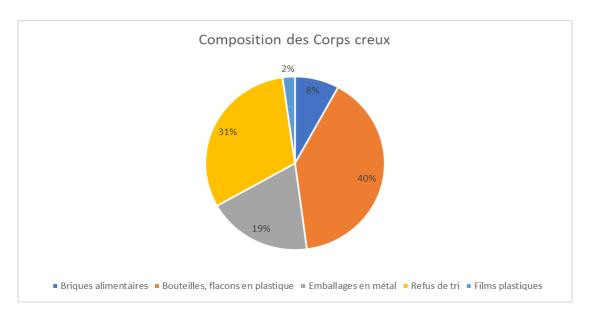
Le pourcentage de film plastique collecté en 2021 (environ 0.32 kg/habitant) semble peu important pour un territoire en extension de consignes plastiques depuis 2016. Le tonnage devrait avoisiner environ 3kg/an/habitant. Cependant le tonnage a légèrement progressé depuis 2019 : 0.20 kg/habitant/ an.

Les refus d'emballage sont dissociés en plusieurs sous-refus qui comprennent :

- Certains emballages en extension de consignes de tri qui ne sont pour le moment pas intégrés dans les emballages en extension de consignes de tri car non recyclés.
- Une partie de déchets fin non triables, car trop fins (passage à travers les cribles)
- Les indésirables vrais. (pourcentage le plus élevé)

7.37 % de taux de refus de tri des Corps plats 30.42 % de taux de refus de tri des Corps creux.





#### 8333 T

C'est le tonnage total apporté en déchèteries en 2021

Soit 507 kg de déchets par habitant et par an

En 2020, ce sont 378 kg de déchets par habitant qui ont été produits soit 6585 tonnes.

DÉCHETS VERTS	42 %	ENCOMBRANTS	17%			
DÉBLAIS / GRAVATS	22 %	MÉTAUX	4 %			
Evolution des to	Evolution des tonnages					
	2020	2021	Evol.			
			2020/2021			
Végétaux	2085	3490	+67%			
Végétaux Gravats	2085 1683	3490 1835				
			+67%			
Gravats	1683	1835	+67%			
Gravats Encombrants	1683 1219	1835 1381	+67% +9% +13%			
Gravats Encombrants Bois	1683 1219 238	1835 1381 408	+67% +9% +13% +71%			
Gravats Encombrants Bois Carton	1683 1219 238 133	1835 1381 408 148	+67% +9% +13% +71% +11%			

**56** 

**22** 

**52** 

33

En raison de la crise sanitaire en 2020 et de la fermeture des déchèteries , les tonnages des déchets verts avaient diminué. Il est donc difficile de comparer les tonnages pour les déchets verts entre ces deux années. Si l'on compare entre 2019 et 2021, on note tout de même une augmentation des dépôts des déchets verts : on passe

-8%

+48%

Déchets

**Emmaüs** 

dangereux

de 2876 à 3490. Il est important de noter que les tonnages de déchets verts sont évalués en fonction du rendement du broyeur soit 50 à 60 tonnes par heure.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, il est possible d'avoir les tonnages précis de gravats traités. Avant cette date, les tonnages étaient uniquement évalués en fonction du nombre et volume de bennes annuel.

Depuis mai 2021, une partie des déchets dangereux sont repris par l'Eco-organisme EcoDDS

Le flux Eco Mobilier a été mis en place dans la déchèterie de Javron les Chapelles en mars 2021.

# 6- LES COUTS – LE FINANCEMENT

## Le Compte administratif

	Dépenses	Recettes
Budget de fonctionnement	1 632 877.16 €	1 657 835.95 €
Budget d'investissement	93 270.18€	295 905.15 €

# Principales rémunérations à des entreprises pour l'année 2021

Désignation	Titulaire	Montant en € TTC réglé en 2020
Collecte des déchets recyclables	Suez RV Normandie	149 125.18€
Tri des Recyclables	Valorpôle	121 324 €
Gestion des déchetteries	SEP	335 000 €
Gestion des déchets dangereux en déchèterie	CHIMIREC	26573.14
Collecte des ordures ménagères	Entreprise Gauthier	199 655.81 €
Traitement des ordures ménagères	Département de la Mayenne	294 364.95 €

# Coûts-Analyse selon Matrice Compta coût

#### Compta coût

Compta coût est une méthode basée sur les principes de la comptabilité analytique qui permet d'extraire de la comptabilité publique les charges et les produits de l'année.

La matrice des coûts est un outil de gestion standard adapté à toutes les collectivités afin que les coûts soient comparables d'une année sur l'autre et entre collectivités.

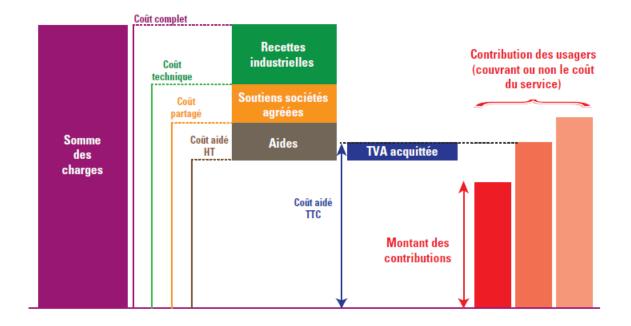
Il a pour objectif de valider l'ensemble des éléments de méthode liés à la connaissance des coûts et permet en outre de disposer d'une approche d'évaluation partagée et reconnue par les différents acteurs concernés. Il s'agit de la Matrice des coûts ou de la méthode Compta coût.

La matrice des coûts ne prend en compte que les éléments de la section de fonctionnement.

Les matrices ne prennent pas en compte le déficit de fonctionnement, les remboursement de frais de la part des autres budgets. Certaines charges sont intégrées dans les atténuations de produits et certains produits en atténuation de charges.

Des Charges supplétives comme les frais de personnel , certaines charges non affectées au budget ( charges de bureau).

#### LES DIFFÉRENTS TYPES DE COÛTS CALCULÉS DANS LA MATRICE



68 € ttc/habitant

(basé sur la population totale et non municipale comme sur la matrice Sinoe)

C'est le coût de gestion du service public de prévention et de gestion des déchets en 2020. (coût résiduel).

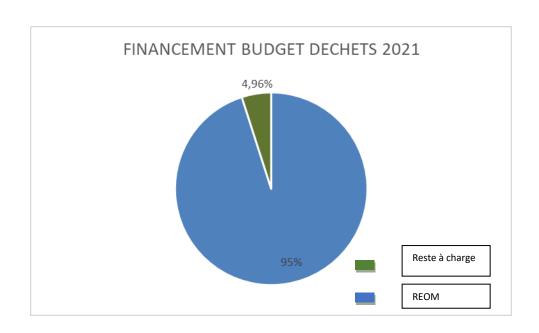
Le coût de gestion du service public de prévention et de gestion des déchets en 2020 était de 69.54 €ttc, le niveau de financement à 56.85 € et l'écart entre le coût et le financement à 12.79 €

	COUT DU SERVICE PUBLIC ET NIVEAU DE FINANCEMENT- RESTITUTION			
	€ arrondis	€ /habitant		
Coût du service public (cout aidé €ttc)	1 108 841 €	68€		
Niveau de financement	1 056 442 €	64€		
Ecart entre coût et financement en €	52 339 €	3 €		
Ecart entre coût et financement en %	4.96 %			

Ce tableau comme précisé précédemment ne prend pas en compte la subvention d'équilibre versée en 2021 soit 144 665.10 € ( en 2020 : 97 671.60 €.

On constate un écart de 52 339 € entre le coût du service public et le niveau de financement pour pouvoir être à l'équilibre. Cela équivaut à une différence de 3 €/ habitant (sans la subvention d'équilibre).

<sup>\*</sup> le montant des contributions correspond à la Redevance ordures ménagères.



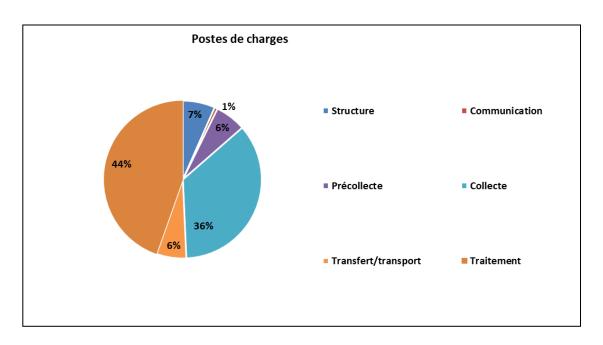
## 1 – Répartition des charges et produits dans la matrice

D'après la matrice on peut répartir les postes des charges et des produits selon les tableau et les graphiques cidessous .

• Structure du coût par poste de charges

	Charges en k€HT	%	Référentiel national 2019
Structure	93 k€	7%	7%
Communication	9 k€	1%	1%
Prévention	2 k€	0%	1%
Précollecte	89 k€	6%	5%
Collecte	501 k€	36%	37%
Transfert/transport	86 k€	6%	8%
Traitement	626 k€	45%	40%
Total charges matrice en k€HT	1 406 k€	100%	100%

• Référentiel National 2019 Ademe

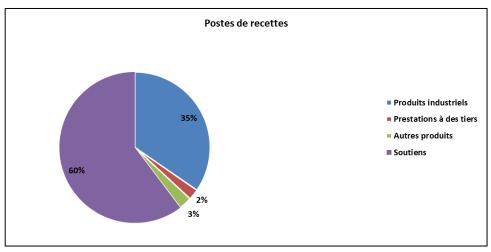


# • Strcuture du coût par poste de produits

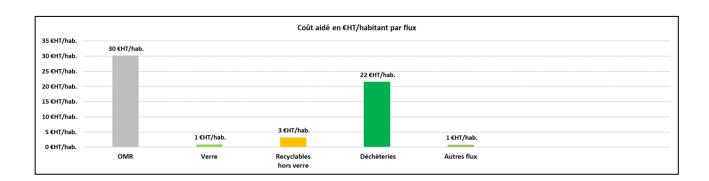
	Produits en €	%	Référentiel national 2019
Produits industriels	65 k€	26%	29%
Prestations à des tiers	9 k€	4%	3%
Autres produits	8 k€	3%	2%
Soutiens	152 k€	61%	55%
Rreprises des subventions d'investissement	15 k€	6%	10%
Total produits matrice en €	249 k€	100%	100%

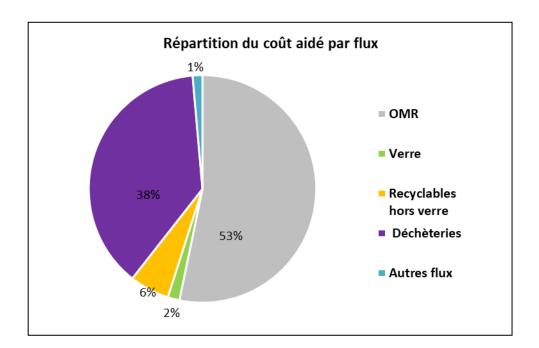
### 2 – Répartition des coûts aidés par flux par Habitant et par an

Tous flux	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Déchèteries	Autres flux
64 €HT/hab.	31 €HT/hab.	1 €HT/hab.	8 €HT/hab.	22 €HT/hab.	1 €HT/hab.



• Coûts aidés en €HT/hab. des flux





Comme dans le compte administratif on retrouve le coût le plus élevé sur le flux d'ordures ménagères et le flux des déchètes des déchèteries.